



Patinoire

Orléans

Pour patiner en toute sécurité, il est recommandé de se munir d'un pantalon, de gants et de chaussettes (100% coton).

REGLEMENT DE LA SEANCE PUBLIQUE

Il est formellement interdit :

- ▷ de fumer dans l'ensemble de l'établissement
- ▷ de courir

Sur la Glace, il est formellement interdit :

- ▷ de s'asseoir et de passer par-dessus la grande balustrade
- ▷ de s'asseoir sur la petite balustrade de l'espace débutant
- ▷ de faire des trous dans la glace
- ▷ de faire des chaînes de patineurs (2 max.)
- ▷ de se livrer à des jeux dangereux :
 - patiner à contre-sens
 - jeter des boules de neige ou autre chose
 - faire de la vitesse pendant le patinage général
 - pousser ou bousculer les autres patineurs, etc.
- ▷ de circuler en chaussures sur la piste

Dès l'annonce du surfaçage, les patineurs doivent évacuer rapidement la piste en passant par les portes.

LES CONTREVENANTS S'EXPOSENT A

L'EXPULSION IMMEDIATE, SANS REMBOURSEMENT

Ce règlement est applicable par l'ensemble du personnel de la patinoire, qui se tient à votre disposition pour tout renseignement